



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E183417

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2023

ÉDITÉ LE 21/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/2017

Forme juridique : SASU

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 825 041 247 00024

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0002146287PR

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 57592751

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 57592751

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : MICHEL & CO.

32 RUE MARCELIN BERTHELOT
93700 DRANCY

Téléphone : 06 95 11 31 25

Portable : 06 95 11 31 25

Fax :

Site Internet :

E-mail : michel.co1995@gmail.com

Responsabilité légale :
BASIBUYUK MICHEL, AKIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	13/12/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/12/2022
o Isolation des combles perdus	13/12/2022
o Isolation des planchers bas	13/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.